

SOMMAIRE :

•Actualités

Une première session du nouveau Parlement à Naypyidaw régie par des lois restrictives ; nomination du Président et de deux Vice-présidents ; la NLD lance son site Internet ; les médias en exil en difficulté en raison d'une réduction des financements ; la junte va mettre plus de 3000 portables sur écoute ; le gouvernement thaï appelle la junte à un cessez le feu à la frontière ; un journaliste de la Democratic Voice of Burma (DVB) torturé quotidiennement ; violations des droits de l'homme dans l'Etat Chin ; la junte impose une taxe aux ONG et organisations internationales ; réduction des rations pour les réfugiés birmanes en Thaïlande ; la LND et Aung San Suu Kyi expose leur position sur les investissements étrangers en Birmanie ; la junte s'apprête à privatiser 90% de son industrie ; Suu Kyi appelle au maintien des sanctions internationales ; la Birmanie fait face à la première évaluation de sa situation des droits de l'Homme à l'ONU

•Eclairage

Les sanctions ne sont pas le problème, par le Dr Maung Zarni

•Evènements

• Retour sur...

• Nous soutenir, nous rejoindre

Edito

Le 31 janvier 2011, le nouveau Parlement s'est réuni à Naypyidaw pour la première fois en 22 ans. Constitué à 80% de militaires, de membres de partis pro-junte et d'hommes d'affaires proches du régime, il ne dispose d'aucun pouvoir réel. En effet, un nouveau conseil militaire, le Conseil National pour la Défense et la Sécurité, disposera d'un pouvoir discrétionnaire. Composé de hauts responsables de l'armée et de fonctionnaires nommés par le Commandant en chef de l'armée, il sera en mesure d'invalider toute décision prise par le parlement.

La première tâche que s'est vu confier ce parlement fantoche était l'élection du Président. Le 4 janvier, c'est chose faite: Thein Sein, le Premier ministre en exercice a été choisi pour être à la tête du gouvernement. Cet ancien général a renoncé à ses fonctions militaires l'an dernier afin de prendre la tête du parti émanant de la junte, l'USDP. Il est réputé pour sa loyauté absolue envers Than Swhe, assurant à ce dernier une main mise sur le pouvoir.

Les militaires se sont assurés le maintien de leur contrôle absolu sur l'appareil étatique. La formation de ce nouveau gouvernement ne constitue donc en rien une avancée démocratique. Pendant que se joue cette mascarade, les violations massives, systématiques et généralisées des droits de l'homme continuent d'être perpétrées en toute impunité.

A quelques mois du renouvellement de la position commune européenne sur la Birmanie, il est nécessaire que les gouvernements européens écoutent Aung San Suu Kyi. Comme elle l'a affirmé il y a peu, ce ne sont pas les sanctions internationales qui sont à la source du niveau de vie déplorable des birmanes mais bien « l'incompétence économique » de la junte et leur « capitalisme de connivence ».

Tant qu'aucun changement significatif ne sera mis en place par le régime, l'Union européenne doit maintenir les sanctions à l'égard des autorités birmanes.

Bonne lecture,

L'équipe d'Info Birmanie

La junte et le processus électoral de 2010

Une première session du nouveau Parlement à Naypyidaw régie par des lois restrictives

Le 31 Janvier, l'Assemblée du peuple et l'Assemblée Nationale ont été convoquées à Naypyidaw dispositif de sécurité serrée pour la première session parlementaire en Birmanie depuis 22 ans. Des policiers en civil ont escorté plus de 600 députés élus dans l'enceinte du Parlement. Des lois particulièrement restrictives régissent la tenue des sessions parlementaires, soulignant le manque total de crédibilité de ce processus qui ne favorise en aucun cas l'amorce d'un débat politique. La Commission électorale a également empêché les députés d'emporter des caméras, des ordinateurs portables, des téléphones mobiles, ou tout autre dispositif de communication à l'intérieur du Parlement. Les autorités ont interdit aux journalistes de couvrir l'évènement. L'ancien troisième du SPDC, Shwe Mann, et le ministre de la Culture Khin Aung Myint ont été élus respectivement Président de l'Assemblée du peuple et Président de l'Assemblée nationale.¹



Nomination du Président et de deux Vice-présidents

Le 4 janvier 2011, Thein Sein, le Premier ministre birman en exercice, a été nommé président du pays par le nouveau parlement. Général à la retraite âgé de 65 ans, Thein Sein, avait renoncé à ses fonctions militaires l'an dernier afin de prendre la tête du parti émanant de la junte, l'USDP. Deux vice-présidents ont à cette occasion été nommés : Tin Aung Myint Oo et Sai Mouk Kham. Comme Thein Sein, tous deux sont membres de l'USDP. Sai Mouk Kham, un politicien de l'ethnie Shan, est le seul du trio présidentiel à ne pas avoir eu une carrière militaire. Au cours des dernières semaines, les rumeurs annonçaient déjà l'intronisation de Thein Sein en tant que Président. Le général Than Shwe, l'homme fort de la junte, l'aurait en effet propulsé à ce poste, malgré son état de santé fragile et sa réticence à être nommé à une si haute fonction. Thein Sein est réputé pour sa loyauté absolue envers Than Shwe, assurant à ce dernier une main mise sur le pouvoir. Rappelons que le Président n'est pas responsable devant le Parlement mais doit rendre des comptes au Commandant en chef des armées, qui pour l'instant, n'est autre que Than Shwe. Ce dernier peut à tout moment destituer le Président, en déclarant l'état d'urgence.



Aung San Suu Kyi et la LND

La dissolution de la LND confirmée en appel

Une cour d'appel spéciale de Birmanie a rejeté le 28 janvier 2011 un appel interjeté par l'opposante Aung San Suu Kyi pour faire annuler la dissolution de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). La cour d'appel spéciale de la capitale Naypyidaw a estimé que la LND demeurait une "organisation illégale", parce qu'elle avait boycotté les législatives du 7 novembre dernier. Cette décision maintient la plus importante force d'opposition birmane en marge du nouveau système politique, dominé par l'armée, et laisse planer des doutes sur l'aptitude de sa dirigeante, la prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, à provoquer des changements politiques en Birmanie, malgré sa libération le 13 novembre après sept ans de prison et de résidence surveillée.²

La NLD lance son site Internet

La Ligue nationale pour la Démocratie (<http://www.nldburma.org>), a lancé son site Internet le dimanche 30 janvier 2011. On peut y trouver plus d'informations à propos du parti d'Aung San Suu Kyi et sur le mouvement démocratique birman. Parallèlement, Daw Aung San Suu Kyi est désormais connectée à l'internet à son domicile, a annoncé son chef de la sécurité. Suu Kyi avait déposé une demande d'abonnement à internet auprès d'une entreprise privée juste après sa libération, le 13 novembre. Mais la demande a finalement été transférée à l'entreprise d'Etat Yatanarpon Teleport. Il est nécessaire d'obtenir une autorisation des autorités pour avoir accès à l'internet à son domicile en Birmanie. Aung San Suu Kyi a fait une demande en son nom parce qu'elle compte utiliser les e-mails ainsi que Twitter et Facebook, a assuré Win

1. AP (31 jan 2011) Myanmar's parliament opens under tight security

2. Reuters (28 janvier 2011), La dissolution de la LND confirmée en appel en Birmanie

3. The Irrawaddy (31 jan 2011) NLD Website Launched

Liberté d'expression

Les médias en exil en difficulté en raison d'une réduction des financements



Une réduction des fonds en 2011 a forcé la Democratic Voice of Burma (DVB), et le journal l'Irrawaddy, deux des principaux médias birmanes en exil, à réduire leurs moyens de diffusion. La DVB a dû arrêter la diffusion de certains de ses programmes radios et télévisés, alors que l'Irrawaddy est contraint de suspendre la publication papier de son journal mensuel. Selon certains sondages, l'audience de la DVB atteindrait 63% de la population, soit 10 millions de téléspectateurs. 10% de la population aurait accès à la parabole et le taux de pénétration d'internet encore très bas (2% population) se développe lentement mais de manière stable, ce qui

amènera plus de lecteurs. Ces médias constituent la seule source indépendante d'information provenant de Birmanie alors que les journalistes étrangers sont bannis et les médias locaux soumis à une censure implacable. La popularité de ces médias témoigne de l'importance accordée aux Birmans à une information indépendante de l'Etat.¹

La junte va mettre plus de 3000 portables sur écoute

D'après un représentant du Myanmar Posts and Telecommunications (MPT) - l'agence gouvernementale de télécommunications - les militaires au pouvoir s'approprient à mettre sur écoute plus de 3000 portables appartenant à des politiciens, des hommes d'affaires, des militants, des artistes et des journalistes. Impliqué dans la mise en place de cette mise sur écoute, le représentant du MPT a révélé que ce programme avait été initié par les services de renseignements du régime, avec le soutien technique de l'agence de télécommunications. Peu de temps après la Révolution Safran de 2007, plus de 200 portables appartenant à des hommes politiques, des journalistes et des étudiants avaient été bloqués sans qu'aucune explication ne soit donnée.²



Sécurité



Le gouvernement thaï appelle la junte à un cessez le feu à la frontière

Le gouvernement thaï a envoyé un courrier officiel aux autorités birmanes demandant à ces dernières de mettre fin aux conflits armés à la frontière après que plusieurs obus aient atterris et explosés sur le sol thaïlandais, suite aux affrontements du 9 et 10 janvier, entre les forces armées de la junte et celles d'une faction dissidente de la Democratic Karen Buddhist Army (DKBA). Lors d'une rencontre avec Aung San Suu Kyi le 22 janvier, le Premier ministre thaï Kasit Piromya a déclaré que la Thaïlande ne soutenait ni n'hébergeait plus aucun membre de groupes armés ethniques combattant la junte et souhaitait voir la fin des conflits

1.Irrawaddy (25 jan 2011) DVB Cut Programs Due to Funding Shortfall ; DVB (25 jan 2011) Exiled print press goes quiet

2.Irrawaddy (4 janv 2011) Big Brother is Listening: Junta to Target 3,000 Cell Phones

3. Irrawaddy (11 janv 2011) Thai Call on Burma to Cease Artillery Fire

Prisonniers politiques

Un journaliste de la Democratic Voice of Burma (DVB) torturé quotidiennement

Un jeune journaliste arrêté après les attentats de Rangoon d'avril 2010 et condamné à 8 ans de prison est torturé quotidiennement, selon une source en prison. Sithu Zeya, 21 ans, a été la semaine dernière transféré dans une cellule d'isolement dans la prison d'Insein, à Rangoon, après avoir manqué de se conformer aux règles de la prison. Il aurait été forcé à sortir de sa cellule toutes les 15 minutes à faire des flexions et à ramper. Ces actes de torture auraient duré 9 jours consécutifs et auraient été infligé par le chef adjoint de la prison. 17 prisonniers politiques et compagnons de cellule exigent des gardiens de la prison d'Insein qu'ils cessent de torturer le jeune homme. Ils menacent de se raser la tête en guise de protestation, ce qui va à l'encontre des règles de la prison, et d'entamer une grève de la si leurs demandes ne sont pas entendues. La torture est largement répandue dans les prisons birmanes.¹

Minorités et réfugiés

Violations des droits de l'homme dans l'Etat Chin

Un nouveau rapport, *Vivre sous la dictature: les preuves des crimes contre l'humanité dans l'État Chin en Birmanie*, publié par Physicians for Human Rights (PHR), organisation lauréate du prix Nobel de la paix en 1997, apporte une preuve supplémentaire des crimes contre l'humanité perpétrés par le régime militaire birman dans cette région du pays. Une enquête menée auprès de 621 ménages indique qu'au moins huit des types de violations des droits de l'homme listés dans le rapport « relèvent de la compétence de la Cour pénale Internationale (CPI) et peuvent constituer des crimes contre l'humanité » tel que le viol, la torture, les détentions arbitraires, le recrutement d'enfants soldats et l'insécurité alimentaire chronique ainsi que la persécution ethnique et religieuse. Dans les neuf cantons composant l'État Chin, le rapport révèle que près de 92 % des personnes interrogées en 2010 avaient connu le travail forcé au moins une fois lors de l'année précédente. Une personne sur sept dans ces foyers a indiqué qu'au moins un membre de sa famille avait été torturé ou soumis à des « traitements inhumains » par les troupes de la junte, qui ont commis 98 % des abus constatés. Un tiers de toutes les recrutements de force au sein de l'armée concernaient des enfants de moins de 15 ans, constituant une violation du droit international mais aussi du droit birman.²



Humanitaire

La junte impose une taxe aux ONG et organisations internationales :

Les organisations non gouvernementales(ONG) locales et internationales ainsi que les agences des Nations unies seront sujettes à une nouvelle taxe de prélèvement à la source imposée par le régime militaire. Celle-ci s'applique à l'achat de produits (tels que des denrées alimentaires) et de services (sous-traitance pour la mise en place de projets de développement) et s'élève à un taux atteignant les 3 à 10% de la valeur de ces biens et services. Selon une source de l'Irrawaddy, cette nouvelle taxe perturbera non seulement la mise en place de projets de développement mais risque aussi de faire obstacle l'aide humanitaire d'urgence. Les militaires au pouvoir et les hommes d'affaires proches de la junte bénéficient quant à eux de dégrèvement d'impôts.³

Réduction des rations pour les réfugiés birmans en Thaïlande :

La hausse des prix des denrées alimentaires pourrait obliger le Thailand Burma Border Consortium (TBBC), un réseau de 12 organisations humanitaires venant en aide à plus de 139 000 réfugiés en Thaïlande, à réduire les portions de riz de 20%. Des réductions supplémentaires se feront sur les rations de sel, de sucre, d'huile et de piment. Selon Sally Thompson, directrice exécutive adjointe du TBBC « des prix en hausse de la nourriture et des taux de change [plus élevés] ont rendu plus difficile l'achat de nourriture ». La ration de riz restera identique pour les groupes vulnérables, qui comprennent les enfants âgés de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes malades.⁴

1.DVB (17 jan 2011) Young DVB reporter 'tortured daily' ; DVB (24 jan 2011) Political prisoners 'given amphetamine'

2.DVB (19 jan 2011) Army abuse in Chin state 'extraordinary'

3.Irrawaddy (15 janv 2011) NGOs, INGOs in Burma to Pay Withholding Tax

4. IRINNEWS (25 janv 2011) Réduction des rations pour les réfugiés birmans en Thaïlande

Economie

La LND et Aung San Suu Kyi expose leur position sur les investissements étrangers en Birmanie

Un document intitulé « L'analyse de l'économie » (<http://www.nldburma.org/media-press-release/press-release/199-analysis-of-the-economy.html>), décrit la position du parti concernant les investissements étrangers en Birmanie. La LND demande aux investisseurs étrangers dans le pays de mettre au premier plan le respect de la loi, les facteurs sociaux et environnementaux, les droits des travailleurs, la création d'emplois et la promotion des compétences technologiques. La LND a également souligné la nécessité de l'établissement d'un Etat de droit et d'une gouvernance transparente et responsable en Birmanie. Le 28 janvier, dans un message aux décideurs économiques et politiques réunis au Forum de Davos, Daw Aung San Suu Kyi a réitéré la position de la LND et a ajouté que sans réconciliation nationale et stabilité politique, le « développement économique et social du pays resteront une simple chimère ».

La junte s'apprête à privatiser 90% de son industrie

La junte procède actuellement à une réforme de ses institutions et s'apprête à lancer une série de privatisations massives de ses entreprises publiques, a affirmé un journal local, le Weekly Eleven. Le journal reprend les propos du Ministre adjoint de l'industrie, Khin Maung Kyaw, qui a déclaré « tout en nous transformant en nation démocratique, nous allons privatiser 90% des entreprises industrielles publiques [...] Cette réforme a été effectuée dans d'autres pays démocratiques ». Avant les élections législatives de novembre dernier, la junte avait déjà vendu au privé 250 stations-services ainsi que des ports, des cinémas et des entrepôts. Les généraux, exposés à de sévères sanctions occidentales depuis plus d'une décennie, avaient alors été accusés d'avoir cédé ses entreprises à des hommes d'affaires qui leur sont fidèles.

Communauté Internationale

Suu Kyi appelle au maintien des sanctions internationales



Dans une déclaration du 16 janvier, l'Association des Nations Sud-Est asiatiques (ASEAN) demandait la levée des sanctions économiques à l'égard de la Birmanie. Selon l'ASEAN, elles seraient un frein au développement du pays. Cette annonce coïncide avec une déclaration publiée par cinq partis ethniques ayant remportés des sièges aux élections. D'après eux, les sanctions « sont à l'origine de nombreuses difficultés dans des domaines importants tels que le commerce, les investissements et les technologies modernes nécessaires au développement des régions ethniques ». Le 28 janvier, Aung San Suu Kyi répond au débat en se basant sur une récente évaluation de la LND qui s'appuie notamment sur une étude du Fonds Monétaire International. La dame de Rangoon demande le maintien des sanctions internationales, déclarant que « la grande majorité des Birmans, qui travaillent dans l'agriculture, n'est affectée en rien par les sanctions internationales ». Elle désigne plutôt le « capitalisme de connivence » et « l'incompétence économique » de la junte comme étant la cause du désastreux niveau de vie des Birmans. Les Etats-Unis ont récemment déclaré ne pas considérer lever les sanctions contre la Birmanie à moins que la junte ne reconnaisse la LND et ne libère les prisonniers politiques.¹

La Birmanie fait face à la première évaluation de sa situation des droits de l'Homme à l'ONU

Le 27 janvier à Genève, le Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a examiné la situation des droits de l'Homme en Birmanie dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU). L'EPU est un processus sous l'égide du Conseil des droits de l'homme, impliquant un examen de la situation des droits de l'homme des 192 Etats membres de l'ONU une fois tous les quatre ans. Cette année, la Birmanie est examinée pour la première fois, offrant une occasion unique pour la communauté internationale de faire pression sur le régime militaire afin qu'il coopère pleinement avec les mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Lors d'un examen de trois heures, un certain nombre de pays dont la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis ont appelé le régime militaire birman à mettre fin à la répression contre les minorités ethniques, à libérer les 2200 prisonniers politiques, et à cesser le travail forcé, les arrestations arbitraires, et la torture de dissidents. La junte a envoyé une importante délégation à Genève qui a nié catégoriquement toutes les violations des droits humains massives, systématiques et généralisées, orchestrées par le régime militaire contre son peuple.²

1. Financial Times (28 jan 2011) Suu Kyi says Burma sanctions should remain

2. Irrawaddy (27 janv 2011) Burmese Junta Defends Itself in Geneva

Eclairage

Ce mois ci: Les sanctions ne sont pas le problème, par le Dr Maung Zarni

Dans une interview à l'Irrawaddy, le Dr Maung Zarni*, explique en quoi il est nécessaire de maintenir les sanctions internationale en Birmanie.

Pour voir lire l'article complet en anglais : http://www.irrawaddy.org/opinion_story.php?art_id=20459

Dans la foulée de la libération d'Aung San Suu Kyi dont la mise en résidence surveillée a pris fin en novembre dernier, de nombreux appels véhéments ont été lancés en chœur au niveau international pour la levée des sanctions contre la junte birmane. Les lobbies d'affaires et les industriels ont saisi cette opportunité que représente la libération de l'opposante politique la plus célèbre au monde pour faire valoir leurs intérêts.

On devine immédiatement le caractère séduisant du discours qui soutient la levée des sanctions. Une rhétorique qui transmet à la fois des inquiétudes d'ordre moral mais aussi stratégique. Confrontons un instant le contenu de ce discours à la réalité du terrain. (...)

Les tenants de la levée des sanctions contre le régime birman promeuvent, de façon naïve ou intéressée, l'aide internationale, le commerce et les investissements comme la panacée aux maux du pays, en comptant sur l'émergence d'une "classe moyenne". (...)

Les partisans de la fin des sanctions sont très nombreux parmi ceux qui sont étroitement liés aux intérêts du business international et local, à l'industrie du développement et aux défenseurs du marché libre qui maquillent leur discours derrière une position d'experts. Ceux-ci bénéficient en outre de l'appui de spécialistes internationaux du monde des affaires dont les pays ont beaucoup à espérer d'une normalisation des relations avec la dictature birmane en place depuis un demi-siècle. Cette école de pensée conseille donc à l'opposition de la junte d'être plus patiente et suggère au peuple opprimé d'offrir sa collaboration à ses oppresseurs.

Il y a cependant un problème majeur avec ce nouveau courant de pensée qui prône la fin des sanctions. La logique selon laquelle découlerait du commerce, de l'aide au développement et de l'emprunt un changement de nature du régime n'a aucun fondement empirique se basant sur l'histoire des changements significatifs des dictatures; que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, où l'État et l'élite dirigeante méprisaient à la fois le bien-être de leurs citoyens et réprimaient violemment toute volonté de changement. En fait, le mouvement anti-sanctions est mal informé de ce qui se passe réellement. Il ignore peut-être que tout investissement destiné à la Birmanie profite seulement à l'élite et jamais aux masses.

La complexité de la situation comprend les conflits de personnes à la tête de la junte, la nature des conflits entre les différentes ethnies du pays, l'absence de changement potentiel et de réaction du régime pour instaurer une paix durable dans le pays ainsi que l'inexistence d'un espace politique qui puisse laisser place à diverses institutions politiques. Enfin, le manque total de compétence au sein du pouvoir et l'absence de considération pour le bien-être de la population.

Cependant certains continuent d'affirmer que la période post-électorale en Birmanie verra naître des évolutions notables allant dans le sens de la démocratisation. Premièrement, ce sont les mêmes qui ont soutenu que la constitution indubitablement répressive instaurée par les militaires était "quelque chose de mieux qu'une dictature absolue", alors même qu'il n'y aucun changement institutionnel suite à l'élection de novembre dernier. La constitution militaire de la Birmanie nie le principe même du constitutionnalisme qui considère la constitution comme un rempart à l'État. Selon certains sondages, l'audience de DVB attendraient 10 millions de téléspectateurs. L'aspect arbitraire du pouvoir. En effet, la Constitution birmane légalise, légitime et consacre *de facto* le pouvoir militaire.

Eclairage

Ce mois ci: Les sanctions ne sont pas le problème, par le Dr Maung Zarni (suite)

Deuxièmement, l'orientation idéologique et institutionnelle de la junte a pris un tournant de nature indéniablement féodale ce qui rend toute tentative de réforme fort peu probable. La junte empêche aussi de façon bien organisée que les investissements et le commerce puisse profiter à d'autres que les seigneurs féodaux en uniforme de soldat moderne et à leurs amis.

Ces vingt dernières années, en ne cessant de rendre louanges aux trois anciens Rois guerriers de l'Empire birman défunt, le régime, l'armée et la bureaucratie ont participé à la mise en place d'un processus régressif de « re-féodalisation » en termes de valeurs, de normes et de vision du monde.

Troisièmement, on sait que l'armée a créé tous les ornements possibles pour que le régime ait l'air d'une démocratie composée de partis politiques, d'un système parlementaire avec différentes chambres. Mais concrètement, il est impossible d'imaginer l'existence d'un quelconque débat au parlement où toutes les décisions découlent de la volonté de l'armée et sont approuvées sans discussion. Ces éléments révèlent les nombreux obstacles à la démocratisation politique et économique du régime. (...)

Quatrièmement, la question du changement de leadership à la tête du régime est souvent abordée sous le signe de changements positifs. Certains espèrent que les généraux âgés de 50 ou 60 ans qui devraient émerger prochainement seront plus ouverts, avant-gardistes et prompts à réformer. Cela paraît inconcevable. En effet comment de vieux généraux si autoritaires et fermés actuellement en place pourraient laisser les rênes du pouvoir à de plus jeunes militaires ne pensant pas et n'agissant pas comme eux? Même s'il est certain que les généraux au pouvoir ne forment pas un bloc monolithique exempt de toute divergence en son sein, les faits et l'Histoire ont prouvé que quand il s'agissait de prendre des décisions, l'intérêt de cette corporation militaire a toujours prévalu et ses intérêts ont toujours été défendus.

Cinquièmement, les détracteurs des sanctions rendent responsables les sanctions imposées par l'Occident des mauvaises conditions de vie en Birmanie et en demandent la levée en arguant du fait que l'aide par habitant au Laos et au Cambodge est dix fois plus importante.

Sixièmement, ces mêmes personnes soutiennent que la levée des sanctions pourrait permettre l'émergence de la Birmanie sur la scène internationale tout comme les voisins chinois et vietnamien. Les progrès économiques favoriseraient le développement des libertés politiques... Cependant, si La Chine et le Vietnam font effectivement des efforts pour améliorer les conditions de vie matérielle de leur peuple, ils restent néanmoins des régimes à parti unique où la population est privée de toute liberté politique significative.

(...) Le mouvement qui prône la fin des sanctions consiste donc bien en la promotion des intérêts du commerce et des industries en Occident qui risque d'asseoir la domination militaire en lui donnant un vernis de normalité et de respectabilité. Mettre fin aux sanctions maintenant serait inefficace dans l'optique de changements politiques et économiques pour le peuple.

**Maung Zarni est professeur à l'Institut des études internationales de l'Université de Chulalongkorn (Thaïlande) et chercheur spécialiste de la Birmanie pour la London School of Economics. Il est aussi le fondateur de Free Burma Coalition.*

Propos traduits en français par Info-Birmanie

Evénements

12 mars à 11h et 14h: expo et projection de « Derrière la palissade » à CERISIERS (75)



11h: Exposition sur la Birmanie organisée par la ville de Cerisiers, avec la participation d'Amnesty International, Aide et Action et Info-Birmanie.

14h: Projection du documentaire «Derrière la palissade» suivie d'un débat animé par l'équipe d'Info Birmanie.

Salle des Fêtes

Place de l'Hôtel de Ville
89 300 CERISIERS

Contact: 03 86 96 21 95

Synopsis: Ce documentaire de Séverine Vanel est un portrait croisé de trois générations de femmes karen vivant dans les camps de réfugiés de Mae La en Thaïlande où vivent depuis plus de 20 ans environ quarante mille Karens, minorité fortement opprimée par la junte militaire birmane.

9 mars à 18h et 10 mars à 14h: Projection sur Zarganar à Paris (75)

Dans le cadre du Festival du Film des droits de l'homme, projection du documentaire sur « *Cette prison où je vis* » sur le célèbre comédien Zarganar, suivie d'un débat avec l'équipe d'Info Birmanie.

Cinéma Le Latina

20 rue du Temple
75004 Paris

Métro Hôtel de Ville (ligne 1)

Retour Sur La célébration des 50 ans de Zarganar

Le 27 janvier 2011, un rassemblement public a eu lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris en hommage au célèbre comédien et activiste birman, Zarganar, à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire.

Zarganar a été arrêté une première fois pendant la révolution safran pour avoir nourri et soutenu le mouvement des moines. Il sera relâché un mois plus tard. En mai 2008, il organise une campagne de distribution de vivres pour les sinistrés du cyclone Nargis et condamne sur les ondes de radios internationales l'attitude des autorités, qui bloquaient l'entrée des travailleurs humanitaires étrangers sur le sol birman. Ce qui lui vaut une seconde arrestation et une condamnation à 45 ans de prison.

Etaient présents : Monsieur Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris, chargé des Relations internationales, des Affaires européennes et de la Francophonie, et des représentants des associations Amnesty International France, Communauté birmane de France, Human Rights Watch, Pen Club France, Reporters Sans frontières, et Info Birmanie.





74, rue Notre Dame des Champs
75006 Paris
Tél: 01 46 33 41 62
www.info-birmanie.org/
Mail: infobirmanie@gmail.com

« Usez de votre liberté
pour promouvoir la
nôtre »
Aung San Suu kyi



Info Birmanie est une association loi 1901 à but non lucratif. En étroite collaboration avec des membres de l'opposition démocrate birmane en France et à l'étranger, Info Birmanie entend promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Birmanie.

Nos actions en France visent à :

Valoriser auprès du gouvernement français et l'Union européenne le modèle politique alternatif porté par le mouvement démocrate birman ;

Alerter les institutions françaises et européennes des violations des droits de l'homme perpétrées par le régime birman ;

Sensibiliser la population française sur la situation politique, économique et sociale en Birmanie en organisant des manifestations publiques, des conférences, des débats, des projections et des événements culturels.

*Rejoignez Info-Birmanie en devenant bénévole,
de manière ponctuelle ou régulière :*

Vous voulez agir, vous rendre utile en participant à nos actions de sensibilisation sur le pays lors des manifestations, salons ou autres manifestations publiques ainsi qu'à promouvoir nos campagnes et pétitions ;

Proposer et développer des projets, des événements ou autres opérations de sensibilisation et d'information en étroite collaboration avec notre coordinatrice

Faire partager votre expérience, vos compétences en contribuant à produire de l'information francophone sur la Birmanie et le mouvement démocratique birman dans la newsletter, sur le site Internet ou contribuer à d'autres dossiers thématiques ;

**Contactez Isabelle ou Marie
au 01 46 33 41 62 ou par mail
à infobirmanie@gmail.com**